# Parcours de formation — catégories B, BEA, A2, A, A1

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation. Le parcours proposé vous permettra de progresser pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire. En signant le contrat, vous vous engagez à suivre ce parcours.

## Parcours théorique

La formation théorique portant sur les questions d'entraînement au code peut être suivie à votre rythme : dans les locaux du centre de formation, sur la plateforme de code en ligne de Drive Innov (accès inclus selon la formule), ou avec un enseignant lors des cours de code accompagnés. La formation portant sur des thématiques spécifiques (voir l'affiche « thèmes de code abordés ») se déroule collectivement dans les locaux, en présence d'un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Pensez à vérifier les jours, horaires et thématiques sur l'affichage de l'agence.

## Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler en ville, en rase campagne, sur autoroute et de nuit (leçons prises en hiver). Les premières heures peuvent se faire sur simulateur. Les compétences sont suivies dans le livret d'apprentissage numérique, que vous devez pouvoir présenter à chaque leçon.

- Un voyage-école vous sera proposé : partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée, après avoir préparé l'itinéraire. Il permet d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS, et favorise l'autonomie.
- De l'écoute pédagogique vous sera proposée : pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications de l'enseignant et vous participez activement par vos observations.

## Apprentissage anticipé et conduite supervisée

Pour le permis B, Drive Innov propose en priorité l'apprentissage anticipé de la conduite (dès 15 ans, période probatoire réduite à deux ans, meilleurs taux de réussite) et, après un échec à l'épreuve pratique ou en fin de formation, la conduite supervisée. Un rendez-vous préalable et deux rendez-vous pédagogiques encadrent l'AAC.

## Accompagnement et prévention des ruptures

Votre agence suit votre progression et vous recontacte en cas d'interruption prolongée. Toute difficulté (rythme, financement, disponibilités) peut être signalée à l'accueil ou au référent relations élèves pour adapter le parcours. Après l'obtention du permis, le rendez-vous post-permis vous est proposé entre le sixième et le douzième mois.